



## **Onda – Agences régionales de diffusion : la Charte d'aide à la diffusion s'élargit au Grand Est**

**7 juin 2018**

**L'Agence culturelle Grand Est rejoint dès la saison 2018-2019, la Charte d'aide à la diffusion** aux côtés de l'Onda, Arcadi Île-de-France, l'ODIA Normandie, l'OARA Nouvelle-Aquitaine, Réseau en scène et Spectacle vivant en Bretagne.

La Charte d'aide à la diffusion est un **dispositif de soutien à la circulation des spectacles**. À travers ce dispositif coopératif, les partenaires de la Charte amplifient leur efficacité en matière d'aide à la diffusion à l'échelle nationale et internationale, en accompagnant le développement des équipes artistiques hors de leur territoire d'implantation. Les spectacles aidés sont sélectionnés par les membres de la Charte qui s'appuient sur une expertise concertée et un repérage au plus près de l'actualité artistique.

L'arrivée de l'Agence culturelle Grand Est renforce cette dynamique collective et les moyens financiers pour soutenir la diffusion et la mobilité de spectacles sélectionnés collectivement.

Animé par la volonté de contribuer au renouvellement artistique, au développement professionnel et à la coopération interrégionale, ce partenariat est autant un levier pour les projets eux-mêmes que pour la mobilisation et le dialogue des artistes et des responsables de programmation autour des enjeux de diffusion artistique.

En savoir plus sur la Charte <http://www.onda.fr/reseau/charte-daide-a-la-diffusion/>

### **L'Agence culturelle Grande Est**

Depuis avril 2018, l'Agence culturelle Grand Est apporte un soutien opérationnel et territorial aux porteurs de projets artistiques et culturels en matière de structuration, de qualification, de développement, de rayonnement et de ressources. Elle s'adresse aux professionnels du spectacle vivant, du cinéma et de l'image animée et de l'action publique territoriale. Son champ d'action couvre la création, la production, la diffusion, la formation et la médiation. Un des volets de son action vise à faciliter la mobilité des oeuvres et des artistes en et hors région.

L'Agence culturelle Grand Est mandatée par la région Grand Est, la Drac Grand Est et les départements Haut Rhin et Bas Rhin.

En savoir plus sur l'Agence culturelle Grand Est <https://culturegrandest.fr>